Une grève sur la Toile.

L'utilisation d'Internet lors d'un conflit social en Suisse.

Par Patrick Rérat

La Suisse est un pays réputé pour sa paix du travail. Les rapports peu conflictuels entre les partenaires sociaux sont considérés comme faisant partie intégrante de ses avantages comparatifs. Dès lors, toute grève y fait figure de phénomène inhabituel. C'est le cas des événements qui se sont déroulés à l'usine Swissmetal Boillat (appelée familièrement « la Boillat » du nom de son fondateur), située à Reconvilier dans la partie francophone du canton de Berne. Ce conflit oppose depuis près de deux ans les trois cents ouvriers et cadres de la Boillat aux dirigeants du groupe Swissmetal. Une première grève de dix jours en 2004 et une seconde de trente-sept jours début 2006 ont reçu un fort écho médiatique en raison du caractère extraordinaire du conflit, de la détermination affichée par les employés et des différentes manifestations de soutien. Le ministre du gouvernement helvétique en charge de l'économie a même proposé un médiateur afin d'inciter les différentes parties à trouver un accord.

Il ne nous appartient pas ici de présenter les tenants et aboutissants de ce conflit, ni de nous pencher sur les revendications des travailleurs, et encore moins d'aborder la stratégie du conseil d'administration du groupe Swissmetal auquel la Boillat est intégrée. Ce qui a retenu notre attention dans le cadre de cet article est plus particulièrement le recours à Internet par les partisans des ouvriers. Plusieurs sites ont en effet permis aux internautes de suivre jour après jour les événements et d'exprimer leur solidarité. Ces sites peuvent être considérés comme des instruments politiques mais aussi comme des lieux de rencontre et de solidarité entre employés et sympathisants.

L'émergence du pronétariat.

La mobilisation des technologies de l'information et de la communication (Tic) par des citoyens dans un but politique constitue une illustration probante du

phénomène que Joël de Rosnay aborde dans son dernier ouvrage intitulé *La révolte du pronétariat*. Pour ce chercheur, « les citoyens du monde sont en train d'inventer une nouvelle démocratie. Non pas une "e-démocratie", caractérisée par le vote à distance via Internet, mais une vraie démocratie de la communication. Cette nouvelle démocratie, qui s'appuie sur les "médias des masses", émerge spontanément, dynamisée par les dernières technologies de l'information et de la communication » (de Rosnay, 2006, p. 9).

Selon cet auteur, le pronétariat (du grec *pro*, devant, avant, mais aussi favorable à, et de l'anglais *net*, qui signifie réseau et qui est également la dénomination familière en français d'Internet) représente « une nouvelle classe d'usagers des réseaux numériques capables de produire, diffuser, vendre des contenus numériques non propriétaires […]. Il s'agit d'usagers, d'internautes, de "blogueurs", de citoyens comme les autres, mais qui entrent de plus en plus en compétition avec les infocapitalistes […] pour s'informer, écouter de la musique, voir des vidéos, lire des livres ou communiquer par téléphone » (*ibid*., p. 12).

Les sites créés à l'occasion de la grève illustrent l'émergence de ce pronétariat. Deux d'entre eux seront plus spécifiquement abordés : un *blog* et une déclaration de soutien.

Le *blog* de Karl : le conflit jour après jour.

Le 26 janvier 2006, soit au début de la seconde grève, un internaute, utilisant le pseudonyme de « Karl », met en ligne un *blog* intitulé « Une voix pour la Boillat ». Il donne un exemple de ce que de Rosnay désigne comme un journalisme citoyen. Ce *blog* permet une (re)lecture du conflit ; il est en quelque sorte une chronique, un carnet d'actualités, de faits et d'opinions élaborés et rassemblés par son auteur. Se basant sur une revue de presse et sur un réseau d'informateurs privilégiés, Karl diffuse quasi quotidiennement des informations sur le conflit. Preuve de son succès populaire, le site avait déjà reçu plus de deux cent mille visites en été 2006.

Si de nombreux internautes se contentent de suivre pas à pas le fil des évènements, d'autres utilisent la liberté d'expression octroyée par le *blog* pour

prendre la parole. Aux billets de Karl se succèdent messages, commentaires et réactions laissés par les lecteurs. On trouve des personnes extérieures au conflit mais surtout des acteurs de la grève. Les ouvriers se sont appropriés cet outil et y expriment tantôt leurs espoirs et leurs désillusions, leurs coups de gueule ou de déprime. Le site fait également montre d'une capacité d'intelligence et d'investigation collective lorsque les documents concernant la stratégie de Swissmetal sont examinés, déconstruits et réfutés.

Un prix lui a d'ailleurs été décerné en mai 2006 à Zurich. Il a en effet reçu « La souris d'or » dans la catégorie politique, distinction consacrant sa qualité d'information, de suivi et d'originalité. Dans le communiqué de presse, la fondation qui lui a attribué ce prix soulignait que « ce *blog* symbolise l'utilisation de ces nouveaux espaces virtuels par des communautés unies autour d'une idée ou d'un combat. En l'occurrence, ce *blog* est devenu la "place du village électronique" de tous ceux qui vivent autour de la Boillat ».

La déclaration de soutien en ligne.

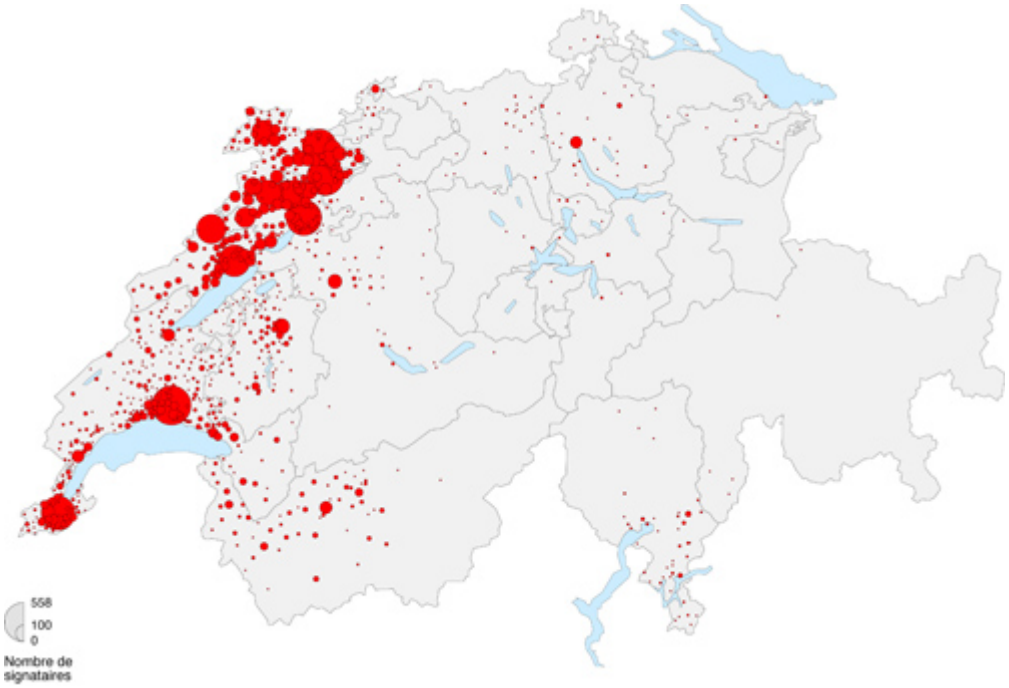
Le deuxième site qui a retenu notre attention est une déclaration de soutien en ligne : « La Boillat vivra ! ». Grâce à cette source, nous avons été en mesure d'appréhender ces évènements ainsi que l'importance des Tic sous un angle géographique. L'analyse du lieu de domicile des signataires a permis d'esquisser la cartographie du soutien apporté aux grévistes et de déterminer si ce dernier était essentiellement local ? démontrant le souci d'une région de préserver ses emplois et ses savoir-faire industriels ? ou s'il était plus étendu.

Les données ? concernant les 10 617 premiers parafes ? ont été fournies par le responsable du site. Il s'agissait des données anonymisées : les noms n'étaient pas mentionnés et seuls figuraient la commune de domicile et le code postal. Nous avons ensuite, pour chacune des signatures, remplacé le numéro postal par le code de la commune politique correspondante (en prenant garde au fait qu'une commune politique peut regrouper plus d'un code postal et vice-versa).

Signalons tout d'abord qu'un peu plus de 2% des signatures proviennent de l'extérieur des frontières nationales (249). Si tous les continents sont représentés, les Français constituent les trois cinquièmes des sympathisants

étrangers (148).

La carte par commune permet de visualiser la répartition spatiale en Suisse des soutiens apportés aux ouvriers de la Boillat. Trois logiques expliquent la structure géographique qui émerge : la proximité, la taille démographique et l'appartenance linguistique[1].



Répartition spatiale des signataires de la pétition en ligne « La Boillat vivra ! » (état au 6 mars 2006).

Dans un premier temps, c'est une logique de proximité qui prévaut puisque l'on remarque une concentration des signataires dans la région de Reconvilier, soit dans le Jura et dans le Jura bernois. Plusieurs communes se caractérisent par plus d'une centaine d'occurrences : Moutier (496), Delémont (438), Tavannes (299), Reconvilier (263), Tramelan (248), Porrentruy (201), Saint-Imier (147), Saignelégier (116), Malleray (110), Courroux (105) et Courrendlin (102). D'ailleurs, il n'y a que trois communes du Jura bernois (sur 49) et quatre dans le canton du Jura (sur 83) où aucun parafe n'est recensé.

Un deuxième élément d'interprétation de cette répartition inégale est lié à la taille des communes. On distingue ainsi des villes telles que Lausanne (557, soit la

valeur maximale), Bienne (459), Genève (420), Neuchâtel (361) et La Chaux-de-Fonds (310). Ce même facteur explique en partie l'ordre des communes localisées à proximité de Reconvilier et identifiées précédemment (présence des pôles régionaux tels que Moutier, Delémont, etc.).

Finalement, un troisième schéma renvoie au tracé de la frontière linguistique qui apparaît de façon très nette. L'effectif des signataires est bien plus conséquent dans les régions francophones. La carte fait ressortir la frontière linguistique à l'intérieur même des cantons bilingues de Berne, de Fribourg et du Valais. Seules quatre communes germanophones comptent un minimum de dix signataires : Berne (70), Zurich (50), Nidau (33), Bâle (23). Parallèlement, 168 communes romandes correspondent à ce cas de figure (et une italophone avec Bellinzone).

Une agrégation à l'échelle des cantons met elle aussi en évidence les trois logiques mentionnées, étant donné que l'on trouve dans l'ordre les cantons suivants : Berne (3 173), Jura (2 070), Vaud (1 800), Neuchâtel (1 450), Genève (830), Fribourg (390), Valais (351), Zurich (88), Tessin (86). À noter qu'il n'y a que 129 signataires résidant dans le reste de la Suisse. Des analyses approfondies permettraient d'expliquer les disparités constatées entre les régions linguistiques, mais l'on peut déjà avancer les différences dans l'intensité de la couverture médiatique, dans la présentation du conflit, dans la perception du recours à la grève ou dans l'estime portée à la paix du travail.

Internet comme instrument politique.

Outre son caractère exceptionnel dans le contexte helvétique, le conflit entre les employés de la Boillat et les dirigeants de Swissmetal donne un bref aperçu de l'utilisation possible des Tic dans un but politique. Celle-ci peut revêtir une forme inédite, telle que le *blog*, ou constituer la mise en ligne d'un outil éprouvé, comme la pétition ou la déclaration de soutien.

Internet permet notamment aux sympathisants, proches et éloignés, de s'informer et d'exprimer leur soutien, comme en témoigne le succès des deux sites évoqués. Une analyse des lieux de domicile des signataires de la pétition

en ligne montre l'entrecroisement de trois logiques pour expliquer les effectifs inégaux enregistrés : la proximité, la taille démographique et l'appartenance linguistique des communes. Le soutien à la Boillat ne peut donc pas être réduit à un phénomène uniquement local, même s'il est davantage prononcé dans les environs de Reconvilier. Grâce notamment aux Tic, il a également été très important à l'échelle de l'Arc jurassien et, dans une moindre mesure, en Suisse romande.

Résumé

La Suisse est un pays réputé pour sa paix du travail. Les rapports peu conflictuels entre les partenaires sociaux sont considérés comme faisant partie intégrante de ses avantages comparatifs. Dès lors, toute grève y fait figure de phénomène inhabituel. C'est le cas des événements qui se sont déroulés à l'usine Swissmetal Boillat (appelée familièrement « ...

Notes

1 On retrouve ici les composantes de ce que l'on nomme en géographie les modèles gravitaires. Ces modèles mesurent les interactions spatiales entre deux entités géographiques et découlent, par analogie, des principes de la loi de la gravitation universelle de Newton. Cette loi physique stipule que l'attraction entre deux corps s'exerce selon une force proportionnelle au produit de leur masse au carré et inversement proportionnelle au carré de leur distance. Dans le cas qui nous concerne, la masse correspond à la taille démographique des communes en question et la distance peut être mesurée en termes absolus ou physiques. À ces deux paramètres s'ajoutent une distance relative qui est en l'occurrence de nature culturelle : l'appartenance à une région linguistique.

Bibliographie

Joël de Rosnay, avec la collaboration de Carlo Revelli, *La révolte du pronétariat : des mass médias aux médias des masses*, Fayard, 2006.

Le *blog* de Karl : « Une voix pour la Boillat ».

La pétition en ligne : « La Boillat vivra ! ».

L'historique du conflit : dossier du « Quotidien jurassien ».

Le prix « La souris d'or ».